



## 61<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 2 – Débat général

#### Intervention du Luxembourg 2 mars 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Depuis la présentation du Haut-Commissaire, vendredi dernier, le monde a encore été chamboulé. Nous suivons avec beaucoup d'inquiétude les hostilités entre les Etats-Unis, Israël et l'Iran, et les développements dans toute la région. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue, à œuvrer pour la désescalade, à protéger les populations civiles et à agir en pleine conformité avec le droit international.

Le Haut-Commissaire l'a mentionné vendredi dernier - le nombre de conflits armés a doublé depuis 2010. Les nombreuses violations des droits humains en fournissent le terreau le plus fertile ; que ce soit au Soudan, en Ukraine, dans le Territoire palestinien occupé ou au Myanmar, pour n'en nommer que quelques-uns.

Ne laissons pas la violence s'installer comme nouvelle norme. Les auteurs des crimes doivent répondre de leurs actions et le rôle de la CPI reste essentielle à cet égard.

Ce que nous tenons aujourd'hui pour acquis est mis en question dans de nombreuses régions du monde. Le rétrécissement de l'espace civique, les attaques contre les des droits des femmes et des filles et les discriminations contre des minorités, y inclus les personnes LGBTQI+ en sont le triste exemple.

Le Luxembourg réaffirme son soutien au rôle du Bureau du Haut-Commissaire et aux titulaires des mandats de ce Conseil.

Je vous remercie.